



Chalonnnes, le 14/02/2019

**AVIS DE RECRUTEMENT ANIMATEUR JEUNESSE (F/H),
A TEMPS PLEIN, POUR CHALONNES SUR LOIRE & CHAUDEFONDS SUR LAYON**

Employeur : Ville de Chalonnnes sur Loire, 6 700 habitants, pour les temps d'animation « Jeunesse » de Chalonnnes sur Loire et de Chaudefonds sur Layon.

Durée du contrat : 1^{er} mars 2019 au 31 décembre 2019 (renouvelable 1 an).

Diplômes : BAFA obligatoire, BPJEPS LTP ou APT (UCC de direction souhaitée).

Missions principales : Dans le cadre du projet éducatif, vous participez, en qualité d'animateur(rice) au développement du public jeunesse, vous encouragez les jeunes à devenir citoyens et solidaires, vous suscitez leur sens créatif et inscrivez ces actions dans le projet pédagogique mis en place au sein de la structure.

Missions secondaires :

Vous conduisez les activités suivantes :

- Encadrer un groupe lors des activités,
- Mettre en place des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique,
- Adapter les activités et projets au public concerné,
- Participer à la mise en œuvre de nouveau projet pour les jeunes de 11 à 17 ans,
- Accompagner les projets initiés par les jeunes collectif ou semi collectif,
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité,
- Animer les Temps d'activités périscolaires 3 heures par semaine,

Cette liste, non exhaustive, peut être enrichie d'activités complémentaires.

Conditions :

- Au sein d'une équipe de deux animateurs,
- Public : jeunes de 11 à 17 ans (à partir de la 6^{ème}) et enfants (9-10 ans) lors des TAP,
- Mise à disposition des moyens de la structures (ordinateur, réseau, matériel pédagogique...).

Compétences clés attendues :

- Compétences pédagogiques, sens de la communication,
- Sens de l'initiative et force de propositions,
- Capacité d'adaptation et de réaction à divers publics,
- Faculté à travailler en équipe,
- Maîtrise informatique et des réseaux sociaux.

Lieu de travail : structure jeunesse « Le SPOT » de Chalonnnes sur Loire. Permis B obligatoire pour assurer les déplacements pour les animations.

Modalités du poste :

- 35 heures par semaine (réparties sur les deux communes),
- Du mardi au samedi hors période de vacances scolaires,
- Du lundi au vendredi lors des vacances scolaires.

Candidature (cv – lettre – copie diplôme) au plus tard le 26 février 2019 :

Service Ressources humaines - Place de l'Hôtel de Ville - 49290 Chalonnnes sur Loire Ou rh@chalonnnes-sur-loire.fr